

LES
LINGUISTES
ATTERRÉES
LE FRANÇAIS
VA TRÈS BIEN,
MERCİ



**TRACTS
GALLIMARD**

Licence eden-3046-858876fb3f0f355-R130930813-722929 accordée le
12 octobre 2023 à Claudia Ricci Messina

N°49

TRACTS.GALLIMARD.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **ANTOINE GALLIMARD**

DIRECTION ÉDITORIALE : **ALBAN CERISIER**

ALBAN.CERISIER@GALLIMARD.FR

GALLIMARD • 5 RUE GASTON-GALLIMARD 75007 PARIS • FRANCE

WWW.GALLIMARD.FR

© ÉDITIONS GALLIMARD, 2023.



CE TRACT, COMPOSÉ EN TUNGSTEN ET CASLON,
A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER PAR NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S.,
EN MAI 2023, À LONRAI EN FRANCE SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC
PROVENANT DE FORÊTS DURABLEMENT GÉRÉES.

DÉPÔT LÉGAL : MAI 2023

N°ÉDITION : 613632 / N°IMPRIMEUR : 2301870

Nous, linguistes, sommes proprement atterrées par l'ampleur de la diffusion d'idées fausses sur la langue française, par l'absence trop courante, dans les programmes scolaires comme dans l'espace médiatique, de référence aux acquis les plus élémentaires de notre discipline. Les discours évaluatifs, qui indiquent ce qui serait « correct »,aturent quasiment l'espace éditorial et médiatique contemporain, incitant à réduire toute réflexion sur la langue à la recherche simpliste des formes sans faute. Mais ce qui fait la différence entre une faute et une évolution, c'est la place qu'elle occupera à long terme dans l'usage majoritaire, le vôtre, le nôtre, qui entérine le changement. Et l'usage, ça s'étudie avec minutie.

L'accumulation de déclarations catastrophistes sur l'état actuel de notre langue a fini par empêcher de comprendre son immense vitalité, sa fascinante et perpétuelle faculté à s'adapter au changement, et même par empêcher de croire à son avenir ! Il y a urgence à y répondre.

DÉCRIRE OU PRESCRIRE ?

La langue française est un sujet qui nous relie et nous divise. C'est le cas de toutes les langues du monde : la langue est un pouvoir. Maîtriser la langue, c'est se faire entendre, avoir voix au chapitre. Mais les langues, si elles permettent d'écrire les lois, sont également soumises à des règles.

Dès leur entrée à l'école, les francophones entretiennent un rapport ambigu à leur propre langue, entre amour et crainte, créativité et contrainte. Bien que des règles soient nécessaires pour se comprendre les uns les autres, elles ont en français un poids particulier : celui de la peur de la faute. Les questions qu'on apprend en premier à se poser sur la langue commencent souvent par « Est-ce que ça se dit ? Est-ce que c'est correct ? Est-ce que c'est français ? ».

Pourtant, la forme correcte d'aujourd'hui est souvent la faute d'hier. La plupart des évolutions de notre langue au fil de son histoire sont liées à des adaptations phonétiques, des écarts ou des assimilations. Nécessité faisant loi, les langues évoluent en tendant à une certaine économie ou en visant l'efficacité. Pour la plupart, les raccourcis empruntés par l'usage se sont implantés à une époque où l'idée même de norme n'était pas évidente. Pour ne citer qu'un exemple, le mot *fromage* vient du latin tardif *formaticum*. La forme correcte d'un point de vue étymologique est donc *formage* et non *fromage*. Ce sont les mêmes raisons de modification phonétique qui ont présidé à l'inversion du *forma* en *froma* qui font aujourd'hui prononcer parfois par mégarde *infractus* ou *génicologue*. En ce sens, on pourrait dire, sans

trop tordre notre histoire que, finalement, le français actuel, c'est d'abord du latin tardif oral et régional avec des « fautes », ensuite du français ancien.

Les linguistes qui mènent des recherches sur le langage savent que la langue est en perpétuelle mutation. Ils l'observent comme les biologistes observent un être vivant, avec toute la rigueur que le souci d'objectivité leur impose. Ils ont élaboré des méthodes d'observation des usages, des contacts entre les langues, de la diffusion dans le temps et l'espace des traits de prononciation ou des néologismes (mots nouveaux), des méthodes expérimentales pour décrire et comprendre l'acquisition du langage par les enfants, les pathologies du langage, la fréquence de certaines tournures, les principes qui gouvernent les dialogues et interactions humaines, les rapports entre langues et cognition, etc. Le but de leurs recherches est de décrire et de comprendre.

On entend trop rarement dans les grands médias, par exemple : Non, la langue ne se réduit pas à l'orthographe et modifier cette dernière peut améliorer notre système d'écriture sans attenter à celle-ci ; les outils de communication modernes n'appauvrissent pas nécessairement la pensée et peuvent sous-tendre des formes d'expression nouvelles d'une grande richesse ; bien qu'ils répondent à une certaine mode, les anglicismes ou autres emprunts ne mettent pas notre langue en danger ; personne ne « déforme » la langue française ; tout le monde a un accent, y compris à Paris ; le participe passé avec l'auxiliaire *avoir* tend à devenir invariable en français contemporain, et tant

d'autres choses encore que les scientifiques de la langue ont mis au jour.

On entend en revanche souvent, sans discours contradictoire, des contrevérités ou des pseudo-théories sur la langue qui n'ont comme fondement que l'intuition de celles et ceux qui les énoncent ou les répètent, sans qu'aucun travail d'investigation ne vienne les étayer. Le grand public connaît surtout les discours puristes et la norme scolaire en partie arbitraire ; il est temps de rendre la recherche plus accessible.

Ce manifeste entend rassembler ce qui fait consensus dans la communauté scientifique. Nous appelons à nuancer les discours omniprésents qui prennent les grammaires et les dictionnaires pour des tables de lois immuables, gravées dans le marbre.

Les arguments ici réunis, rédigés collectivement, visent donc à rétablir quelques faits face à des contrevérités qui sont encore trop souvent véhiculées et à éclairer les débats futurs. Sur quelles bases solides pourrait-on recommencer à discuter ? Que proposons-nous ? Sur quoi peut-on tomber d'accord et sur quoi est-il nécessaire de continuer à débattre ? Quels sont les objets qui méritent vraiment de saines disputes ? Peut-être changerez-vous d'avis après cette lecture.

Nota bene – ce texte a été rédigé en respectant les Rectifications orthographiques de 1990, en appliquant l'accord de proximité, ainsi que l'invariabilité du participe passé des verbes conjugués avec avoir : à vous de juger l'effet que cela produit sur votre lecture.

1. LE FRANÇAIS N'EST PLUS « LA LANGUE DE MOLIÈRE »

Idee reçue – Le français classique avait atteint la perfection au XVII^e siècle, et depuis il ne fait que décliner.

Citation – « Aussi belle soit-elle, la langue de Molière est souvent chabutée par les Français. Les fautes d'orthographe ou de grammaire sont fréquentes. » Article sur BFMTV.com, 11 mai 2016

Aujourd'hui, il est encore courant d'entendre qu'on « écorche la langue de Molière ». Heureusement que ce n'est pas le cas ! La langue de Molière est datée historiquement, elle est enclose dans ses pièces, et n'est plus guère écorchable.

LA LANGUE A CHANGÉ

Cette expression commode, « langue de Molière », comporte un grave inconvénient. Elle laisse entendre que Molière écrivait la même langue qu'aujourd'hui. Or, c'est loin d'être le cas. Les pièces de Molière ont en moyenne 350 ans d'âge. Beaucoup de mots doivent être expliqués, et pas seulement les savoureux *jocrisse* (« niais » ; *Les Femmes savantes*) ou *pimpesouée* (« femme maniérée » ; *Le Bourgeois gentilhomme*). *Hymen* pour « mariage » ne s'emploie plus. Mais cela touche aussi le vocabulaire resté courant. Les verbes *connaître*, *penser*, *intéresser*, n'avaient pas exactement le même sens qu'aujourd'hui. « J'ai pensé vomir » (*L'École des femmes*) signifie « j'ai failli vomir », par exemple. *Transport* signifiait « vive émotion » et *alarme* « état de trouble ».

La grammaire a aussi changé. Il faut comprendre que, non, il n'y a pas de faute dans « je vous le demande avec larmes » (*Dom Juan*), car le nom pouvait encore s'employer sans article. Le relatif *dont* pouvait être employé de façon très libre : « je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne » (« avec laquelle » ; *Dom Juan*). Est-ce que par hasard Molière n'écouterait pas... la langue de Molière ?

TRADUIRE MOLIERE ?

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs propositions ont été faites de traduire Molière en français contemporain. C'est un signe. Cela avait déjà été fait pour Montaigne, né un siècle avant, et, il est vrai, beaucoup plus difficile à lire. Mais Molière ? Cela a soulevé des protestations, car on touchait au symbole. Pour certains, traduire Molière en français contemporain, ce serait pour ainsi dire traduire du bon français en mauvais français.

En tenant ce type de discours, on entretient une illusion, on fossilise l'image qu'on donne du français. Car on ne lit pas Molière dans la graphie d'origine ! Si on le faisait, on découvrirait des signes étranges pour nous, comme le tilde au-dessus de la voyelle pour indiquer qu'elle est nasale : *nous voyôs*. *Moi* s'écrivait *moy* et *français* *françois*, prononcé *fransoué*. Eh oui, la prononciation aussi a changé. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les lectures reconstituées par Benjamin Lazar sur Youtube. La fameuse « langue de Molière » y apparaît presque comme une langue étrangère.

MOLIÈRE N'ÉTAIT PAS UN PURISTE

Molière n'est d'ailleurs pas un bon candidat, pour représenter le « français classique ». Il est venu trop tôt. À son époque, les grammairiens se battaient encore pour savoir quel mot, quelle construction accepter.

S'appuyer sur Molière pour défendre une vision puriste de la langue est donc paradoxal – lui qui a truffé ses pièces de « patois », de « jargons », lui qui a adoré triturer la langue, allant même jusqu'à des inventions délirantes (qu'on pense à la cérémonie du Mamamouchi du *Bourgeois gentilhomme*, ou à la fin du *Malade imaginaire*). En 2016, le voilà qui s'est retrouvé de plus associé à une « clause » prétendant imposer l'usage du français dans les appels d'offres de marchés publics nationaux, la trop fameuse « clause Molière », heureusement rejetée par le Sénat en 2017, et disparue semble-t-il des débats.

LE FRANÇAIS ÉVOLUE COMME TOUTES LES LANGUES

Depuis les Serments de Strasbourg, au IX^e siècle, époque de naissance de l'ancien français par rapport au latin, la langue n'a cessé d'évoluer et nous ne reviendrons jamais à la langue de Molière. C'est le XVII^e siècle qui s'est plu à construire cette fausse image d'une fixité, d'une pérennité du français à travers les siècles. On croyait au « génie de la langue », une représentation confuse et indémontrable de son identité. Le XIX^e siècle, et même le XX^e, a parfois continué à s'accrocher aux anciens mythes, pour des raisons souvent politiques, ou par nostalgie d'un âge qu'on sentait s'éloigner.

Les changements continueront, car le français de 2023 n'est déjà plus celui de 2000. Des « fautes » d'aujourd'hui deviendront sans doute la norme en 2050. Molière utilisait *est-ce que*, mais il était impensable alors de dire « Est-ce qu'il pleuvra demain ? ». *Est-ce que* n'interrogeait, en effet, que sur un fait connu (« est-ce bien le cas que... » ?). Il en sera toujours ainsi : on observe à chaque moment de l'histoire une coexistence de diverses manières de dire, du fait de la diversité des usages, des phénomènes de modes, des contacts de langues, de la pression à la régularisation de certaines exceptions, des besoins d'innovations... et à un moment une variante s'impose (plus ou moins) par rapport aux autres.

Étudier la langue de Molière plutôt que l'invoquer !

Il est impératif de renforcer la culture linguistique dans l'enseignement secondaire français. Il vaudrait mieux faire découvrir la langue de Molière comme une langue différente. Ne pas se contenter de traduire en français moderne les mots d'« ancien français » des textes qu'on fait lire, mais faire comprendre que chaque époque (comme chaque langue) a ses manières de dire. On accéderait plus facilement à toute sa richesse, car c'est en abordant sa propre langue comme une langue étrangère qu'on saisit son fonctionnement et qu'on entre véritablement dans ce qu'elle a à nous dire.

ET SI ?

Et si on enseignait des éléments d'histoire de la langue dès le collège ? Si on montrait les textes de Molière en graphie

de l'époque ? Si on faisait écouter des enregistrements en prononciation restituée ? Si même on s'y entraînait !

RESSOURCES

Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Perrin, 2007. Version abrégée parue dans la collection «Tempus (poche)» en 2011.

Frédéric Duval, Jacques Dürrenmatt, Jean Pruvost, Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt, *Chronologie de l'histoire de la langue française*, Bescherelle/Hatier, 2022.

Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Belin, 1998.

Base de textes littéraires numérisés depuis le Moyen Âge : www.frantext.fr

2. LE FRANÇAIS N'APPARTIENT PAS À LA FRANCE

Idées reçues – Le français est la langue des Français. Tout le monde en France parle français.

Citation – « L'invasion de l'e muet nous est arrivée du Québec, contaminée par les revendications des ligues féministes des États-Unis. Une affaire de Huronnes. J'ai une profonde affection pour les Québécois. Mais ce n'est pas chez eux que j'irai prendre des leçons de langage. Ils ont emporté outre-Atlantique le parler patoisant du Poitou du début du XVII^e siècle, avant Vaugelas et Voiture, avant Boileau, avant Racine. » Maurice Druon, Le Figaro, 29 décembre 2005.

Le français s'est d'abord constitué et transmis en Europe, sur le territoire de l'actuelle France hexagonale, Wallonie et Suisse romande. Mais du fait de la colonisation et de la diaspora européenne, le français a ensuite été exporté et/

ou imposé dans des territoires éloignés par la géographie et la culture : dans tout le Maghreb et une bonne part de l'Afrique subsaharienne, des Antilles au Québec et à Terre-Neuve, de Madagascar à Pondichéry... On estime à présent que plus de 300 millions d'humains ont le français en partage à des degrés divers : la plupart sont plurilingues, certains n'emploient cette langue que dans une partie de leurs activités, d'autres l'emploient en tout temps et en tout lieu ; certains et certaines l'ont appris dans leur famille, d'autres à l'école ou au travail, sur le tas.

Pour des raisons historiques, le français fait partie des dix langues les plus présentes sur Internet, et des cinq langues les plus parlées, si l'on prend en compte toutes les personnes qui l'emploient à des niveaux différents de maîtrise : cela lui donne un poids énorme au niveau mondial.

L'avenir du français comme langue planétaire se joue en Afrique, où se trouve actuellement la plus grande ville francophone du monde : Kinshasa, 17 millions d'habitants, en République démocratique du Congo.

LE FRANÇAIS N'EXISTE PAS

Le français n'a jamais été homogène. Le standard unique est un mythe. Les linguistes décrivent la variété des prononciations, des répertoires lexicaux (vocabulaire) et des tournures grammaticales, mais il est impossible de compter les variétés du français car elles sont imbriquées. Les entités géographiques ne traduisent pas toujours des frontières linguistiques. On trouve *je vais* en concurrence avec *je vas* en

français québécois et acadien, mais *ils sontaient* (*ils étaient*) est plus fréquent en français acadien.

L'hétérogénéité du français vient des contextes divers de son emploi et des nombreuses langues avec lesquelles il entre en contact. Pourtant, quand on l'enseigne comme langue étrangère, on enseigne UN français artificiellement épuré. Cela suppose de se mettre d'accord, à plus de 300 millions, pour enseigner par exemple *j'appris*, le passé simple, mais pas *j'ai eu appris*, le passé surcomposé; *quatre-vingts-dix* mais pas *nonante*; *parfum* prononcé avec le *in* parisien et non avec le *un* lorrain, toulousain, québécois...

FRANGOPHONIE DU NORD

Dans les pays dits du Nord (Belgique, Canada, France, Suisse), il y a de vraies tensions autour de la notion de français de référence; ces pays se dotent d'instances officielles de régulation du français (voir ci-dessous, point 4) et revendiquent la reconnaissance de leurs apports au français «courant, commun»; les dictionnaires établis à Paris se font de plus en plus accueillants, même si les mots qui ne sont pas employés en région parisienne continuent à être affublés de l'étiquette «régionalisme», ce qui n'est pas le cas pour les régionalismes parisiens.

Les tensions prennent parfois la forme de guerres commerciales, comme l'embargo que la France refuse toujours de lever, depuis la Deuxième Guerre mondiale, sur toute diffusion vers l'Europe des films en version française (double) réalisés au Québec.

FRANCOPHONIE DES SUDS

Durant la colonisation, notamment en Afrique, le français était la langue des colons mais aussi la langue des élites, de l'émancipation, de la modernité, la langue convoitée à laquelle les « Indigènes » n'avaient quasiment pas accès. Cette ambivalence, conservée par les élites nationalistes après l'indépendance, a laissé des traces encore observables dans les pays de l'ancien Empire colonial français. Certains ont donné le statut de langue officielle au français, d'autres non, mais ont préservé sa transmission scolaire et familiale.

La politique d'entrave à l'éducation des « Indigènes » menée par la France coloniale a durablement marqué les mémoires : le spectre des moqueries visant le *français petit nègre* du « y'a bon Banania » est toujours là. Cela empêche encore les francophones des Suds de revendiquer leurs normes locales. On y observe une insécurité linguistique particulièrement forte qui les pousse à un conservatisme linguistique exacerbé et à l'autostigmatisation de leurs créations néologiques ou de l'« accent africain ».

LES FRANÇAIS, DES FRANCOPHONES COMME LES AUTRES

Pendant un moment, on a séparé littérature française et littérature francophone, comme s'il existait une hiérarchie ; comme si on pouvait rassembler toute la littérature d'expression française sauf celle produite en France, car celle-ci devait jouir d'une légitimité différente. Cette division ne tient plus. Le temps est venu que les Français appliquent à la francophonie le multilatéralisme qu'ils défendent, car

les pressions entre les différentes légitimités augmentent comme dans une cocotte-minute.

Inversement, il est temps de reconnaître qu'en France aussi, des dizaines de langues coexistent : en 1999, le rapport Cerquiglini en comptait 75, l'alsacien, le basque, le breton, le catalan, le corse, l'occitan, les créoles mais aussi les langues parlées en Guyane et en Nouvelle-Calédonie... Même si le français y tient une place centrale, la France est un pays plurilingue, comme les autres pays francophones. Malheureusement, la formulation actuelle de l'article 2 de sa Constitution, adopté en 1992, qui stipule « La langue de la République est le français » l'empêche de ratifier la Charte européenne des langues régionales.

ET SI ?

Et si on favorisait partout l'éducation plurilingue, l'éveil aux langues, l'éducation à l'intercompréhension des langues romanes et des différentes variétés de français pour sortir progressivement de la culture de la norme unique forgée par Paris ? Et si on révisait la Constitution française pour que la France ratifie et applique la Charte européenne sur les langues régionales ?

RESSOURCES

Anne Abeillé, Danièle Godard (dir.), *La Grande Grammaire du français, Introduction : Qu'est-ce que le français ?*, Actes Sud/Imprimerie nationale éd., 2021.

Michel Candelier (dir.), *Le CARAP - Un Cadre de Référence pour les Approches plurielles des Langues et des Cultures - Compétences et ressources*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2012 [en ligne].

Bernard Cerquiglini, *Les Langues de France : rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication*, 1999.

Marty Laforest. 2021, *États d'âme, états de langue ; essai sur le français parlé au Canada*, Presses de l'Université de Montréal, 2021.

Michel Launey, *La République et les langues*, Raisons d'agir, 2023.

France Martineau, Wim Remysen, André Thibault, *Le Français au Québec et en Amérique du Nord*, Ophrys, 2022.

Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes*, Éditions Vendémiaire, 2017.

Baromètre Calvet du poids des langues [en ligne sur le site www.culture.gouv.fr].

3. LE FRANÇAIS N'EST PAS « ENVAHI » PAR L'ANGLAIS

Idées reçues – Le français est menacé par l'anglais. Emprunter un mot, c'est appauvrir sa langue.

Citation – « La langue française [...] est exposée au risque de s'effondrer en français pourri, en une sorte de dialecte de l'empire anglo-saxon. » Alain Borer, Speak White, Tracts Gallimard, 2021.

Spam, spoileur, dating, asap, lol! Régulièrement, on entend, dans les médias, les puristes se plaindre de ce qu'ils appellent les anglicismes : notre langue serait envahie, menacée, abimée par un usage excessif de l'anglais, ou de ce que certains considèrent comme un mauvais anglais (le « globish ») et un mauvais français (le « franglais »). Le nombre inquiétant d'emprunts à l'anglais serait le signe de la défaite, de la soumission, de la mise à mort prochaine du français.

Les puristes emploient des mots qui font peur (*invasion, menace*), décrivant les échanges linguistiques en termes guerriers : il y aurait un vainqueur et un vaincu. Celles et ceux qui étudient la langue sans a priori seraient au mieux des moutons, au pire des collabos, qui précipitent la fin du français tel qu'il doit se parler. Les linguistes, au premier rang, devraient ne pas se contenter de décrire, mais prescrire, dire comment il faut parler et résister en français.

LE FRANGLAIS N'EXISTE PAS EN EUROPE

Le problème, c'est que les notions brandies par les puristes, dont le « franglais » condamné par René Étiemble en 1964, n'ont pas d'assise scientifique. On voit bien ce que veulent dire celles et ceux qui dénoncent le *franglais*, une sorte de *mélange* d'anglais et de français, perçu comme une monstruosité linguistique. Il existe parfois des langues qui se mélangent dans des conditions historiques particulières, créant des langues nouvelles ; ce sont les langues créoles, qui deviennent les langues maternelles des nouvelles générations, qui peuvent même devenir des langues officielles ; ce ne sont pas des monstres.

En français, il y a des emprunts lexicaux, selon un processus d'appropriation lent, graduel. Dans « Je ne vais pas te spoiler ta série », *spoiler* n'est pas un verbe anglais : c'est un verbe français du premier groupe, terminé par *-er*. Surtout, défions un anglophone de reconnaître « son » verbe *spoil* lorsqu'un francophone le prononce. La façon dont il le prononce l'a déjà rendu autre. À quel moment un mot cesse-t-il d'être

anglais et devient-il français ? *Spoiler* est-il plus anglais que *weekend* ? *Weekend* est devenu un nom français avec un genre masculin, alors que l'anglais ne connaît pas de genre grammatical. La lecture nationaliste d'un mot est un contresens, car elle néglige l'histoire de la langue. Nous naissons à un moment donné dans une ou plusieurs langues, en oubliant qu'on les reçoit en héritage, qu'elles sont le produit d'une riche et complexe réalité, constituée au fil des siècles, la réalité de ce qui se passe quand des langues sont en contact.

DEUX LANGUES COUSINES RESTÉES EN CONTACT

L'anglais et le français sont des langues cousines appartenant à la grande famille linguistique des langues indo-européennes. Comme l'italien, l'espagnol, l'allemand, le russe, mais aussi le persan ou l'hindi.

Après l'arrivée de Guillaume le Conquérant sur le trône anglais, au XI^e siècle, ces deux langues ont cohabité pendant plus de trois siècles. On estime à près de la moitié la part du lexique anglais empruntée à l'ancien français ou au normand. Si l'on tient au terme « franglais », il convient bien mieux à l'anglais qu'au français ! Ainsi « spoiler », par exemple, vient en fait du français *espoillier*, du latin *spoliare*. « Notre » verbe « spolier », proche par le sens, ne s'emploie pas dans le même contexte.

Si l'on retient un mot, c'est qu'il nous apporte quelque chose (une nuance sémantique, un contexte). La langue a le sens pratique, elle emprunte pour s'enrichir. Ainsi le *follower* se rencontre sur les réseaux sociaux, mais les clubs de sport

ou les magazines ont des abonnés, pas des *followers*; faire du *shopping* n'est pas la même chose que faire les courses. Même au Canada, où les francophones sont le plus exposés à l'anglais, la recherche linguistique montre que la langue d'accueil (le français) n'est pas altérée par les emprunts, qu'elle incorpore et digère sans problème. Le contact entre les langues ressemble davantage à un jeu à somme positive qu'à une guerre : ce que « gagne » l'une, l'autre ne le perd pas. De même que le vocabulaire de chacune est illimité : les mots ajoutés (par emprunt) ne remplacent pas les mots existants, ils permettent d'apporter une nuance de sens.

LA VISIBILITÉ DE L'ANGLAIS DANS L'ESPACE PUBLIC

Alimentant les discours puristes anti-« franglais », fustigés dans le rapport de l'Académie française publié en février 2022, et très visibles dans l'espace public, il y a tous ces jeux avec l'anglais qu'affichent les slogans publicitaires de type « Ouigo » ou « Made in France ». Ce genre de communication s'adresse à une cible, une *target*. Si nos communicants, qui veulent frapper les esprits, souffrent peut-être de jeu-nisme, cet excès, bien que visible, n'est pas représentatif du français vraiment parlé par la plupart (y compris les jeunes) qui n'incorpore qu'une dose limitée d'emprunts. Du point de vue de la grammaire, mis à part quelques rares calques et quelques cas où l'ordre des mots autour du nom s'est inversé (certains noms propres comme « Montreux Jazz Festival » pour Festival de jazz de Montreux, ou slogans comme « bus attitude » pour attitude dans le bus), où il s'agit toujours de

retenir l'attention, les langues gardent leur spécificité. On n'est pas près de boire une *chaude eau* avec un *maison gâteau* (un gâteau maison).

LES LANGUES VIVANTES BOUGENT

Le mélange, l'impur sont signes de vitalité pour une langue. Le séparé, le pur, une vue de l'esprit, un idéal, une langue statufiée. La langue se renouvelle d'abord parce que le monde change et qu'il faut le nommer, pour le meilleur et pour le pire (« covid » est-il un mot anglais ou français ?), mais aussi par besoin expressif, par jeu, pour faire place aux jeunes, aux autres, à l'altérité. Nombreux sont les anglicismes à avoir été détrônés. Aujourd'hui, pour dire que c'est *cool*, les jeunes disent que c'est *frais*, ou que c'est *stylé*. Les emprunts, agaçants ou sympathiques, sont souvent éphémères.

Des commissions de terminologie (comme la Commission d'enrichissement de la langue française en France ou l'Office québécois de la langue française) travaillent à proposer des termes nouveaux, pour désigner des réalités nouvelles. Le français a *ordinateur* et *confinement*, là où l'italien a *computer* et *lockdown*. Les linguistes observent l'usage : certaines propositions sont adoptées par l'usage (*logiciel* pour *software*), d'autres non (*pourriel* pour *spam*), parfois l'usage hésite (*divulguer* pour *spoiler*). Plusieurs formes peuvent coexister (*abonné* et *follower*, *interview*, *entrevue* et *entretien*), avec des sens différents, et nous avons le choix. Comme l'anglais, qui a tant emprunté au français et qui se porte bien, le français est capable d'accueillir une infinité de synonymes.

L'ANGLAIS COMME LANGUE DOMINANTE

Bien sûr, l'anglais aujourd'hui est LA langue dominante à l'échelle planétaire, sur Internet ou sur le marché des traductions. C'est la langue des multinationales, des affaires, d'une bonne part de la science, mais aussi des chansons, des films à succès. Au XVI^e siècle, c'était l'italien qui connotait le succès en Europe, et un certain Henri Estienne dénonçait le snobisme d'une cour de France italianisante. Et entre le Moyen Âge et le XVII^e siècle, le latin était la langue de la science et de la culture en Europe, sans que cela empêche les langues nationales de s'imposer progressivement et durablement, dans le droit et dans les faits, comme langues officielles. Il est possible que l'anglais soit amené à jouer le rôle du latin à l'échelle mondiale, dans un monde plurilingue. Mais il est possible aussi que les élites d'une culture cessent de transmettre leur langue et la pénalisent fortement, comme cela est arrivé à l'occitan ou au picard, progressivement remplacés par le français. C'est sur le statut des langues et du plurilinguisme qu'il faudrait débattre ; et non sur la concurrence entre *spoiler* et *divulguer* !

ET SI ?

Et si on enseignait l'histoire du français et de l'anglais, l'histoire des mots, la notion de contexte, de nuance sémantique ? Et si on expliquait que la concurrence entre langues est une concurrence entre groupes sociaux ? Et si on encourageait les traductions (du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français) et le plurilinguisme, la diffusion des films majoritairement en VO à la télévision comme au cinéma ?

RESSOURCES

FranceTerme : le dictionnaire en ligne des propositions de la Commission d'enrichissement de la langue française : www.culture.fr/franceterme

Le grand dictionnaire terminologique québécois (3 millions de mots) : gdt.oqlf.gouv.qc.ca

Louis-Jean Calvet & Alain Calvet, *Les Confettis de Babel. Diversité linguistique et politique des langues*, Éditions Écriture, 2013.

Salvatore Digesto & Shana Polack, *Le Français canadien, un français comme les autres. Tomber en amour ne vient donc pas de "to fall in love" ? Dommage !*, France Forum, nouvelle série, n° 65, avril 2017, p. 93-94.

Romain Filstroff, *Les Mots sont apatrides*, Slatkine, 2023.

Jean Pruvost, *La Story de la langue française*, Taillandier, 2020.

Henriette Walter, *Honni soit qui mal y pense*, Robert Laffont, 2001.

4. LE FRANÇAIS N'EST PAS RÈGLEMENTÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Idée reçue – L'Académie française fixe les règles de la langue française en se fondant sur l'usage et sanctionne les mauvais usages.

Citation – « La sphère politique a oublié qu'en France, c'est l'Académie française qui fixe, depuis 1635, les règles de l'usage du français. » Bernard Accoyer, élu UMP, automne 2012 ; propos issus de son blog et rapportés par différents médias, dont le Huffington Post, 24 janvier 2014.

Dans les débats publics qui tournent autour de questions linguistiques (orthographe, féminisation, écriture inclusive, anglicismes), l'Académie française est souvent invo-

quée dans les médias pour jouer le rôle d'arbitre (« d'après l'Académie française... », « l'Académie dit que... », « selon les Immortels... »). On lui prête un rôle qu'elle n'a pas.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A ACCOMPAGNÉ LES ÉVOLUTIONS DE LA LANGUE JUSQU'EN 1835

Fondée par Richelieu en 1634 pour renforcer le pouvoir royal en s'appuyant sur les grands écrivains de l'époque, l'Académie française a alors pour principale mission, comme l'indiquent ses statuts, de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». Cependant, en défendant une conception qui confond langue et littérature, l'Académie française propose, surtout aujourd'hui, une vision trop souvent élitiste de la langue. Elle a pu, parfois, entériner avec bonheur des évolutions et a même contribué, notamment au XVIII^e siècle, à des réformes orthographiques. Mais depuis le XIX^e siècle, elle ne suit plus l'évolution de la langue : elle s'est opposée à la réforme de l'orthographe prévue en 1901 pour accompagner l'accès de tous les enfants à l'école. Son *Dictionnaire*, seule production officielle actuelle, en est à peine à sa neuvième édition et n'est pas du tout à jour : *ministre* est dit nom masculin, *mariage* est défini comme l'union légitime d'un homme et d'une femme. Si l'Académie n'est pas à jour sur le vocabulaire, elle ne l'est pas non plus en grammaire. Sa seule *Grammaire* date de 1932 et a été tellement critiquée qu'elle n'a plus osé en publier d'autre.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE N'A AUCUN POUVOIR SUR LA LANGUE

L'institution n'a pas de lien direct avec le ministère français de l'Éducation nationale et ne participe aucunement à l'élaboration des programmes scolaires de français, ni en France ni dans le reste de la francophonie. L'Académie n'édicte pas de loi, ni de circulaire elle-même, et ne peut aucunement sanctionner des usages linguistiques qui ne suivraient pas ses « recommandations ». Son seul pouvoir concret : autoriser la publication au *Journal officiel de la République française* de termes issus du travail des commissions ministérielles de terminologie, auxquelles elle participe.

L'Académie française reconnaît elle-même en 2019 que son *Dictionnaire* « n'a pas pour vocation de recenser la pluralité des usages en train de naître ou de se former, mais de dire le “bon usage” dès lors qu'il est établi et consacré ». L'usage, « bon » ou pas, ce sont les francophones qui, au quotidien, le fabriquent, le façonnent, le font évoluer. Les changements ne sont jamais décrétés par les dictionnaires : selon leur politique éditoriale, les dictionnaires les entérinent plus ou moins vite. Celui de l'Académie est le plus mince (32 000 mots dans sa huitième édition, la dernière complète à ce jour). Les francophones lui préfèrent largement les dictionnaires des maisons d'édition privées Larousse ou Robert, ou le Wiktionnaire collaboratif en libre accès, en prise directe avec les évolutions et intégrant de plus en plus les mots de toute la francophonie (60 000 mots pour le *Petit Larousse* ou le *Petit Robert*, 100 000 mots pour le *Grand Robert*, plus de 400 000 pour le Wiktionnaire).

Rappelons que le vocabulaire est infini, et par définition bien des mots disponibles ne figurent pas dans les dictionnaires : beaucoup de noms propres, de mots en *-ment*, de mots en *-able*. La langue permet d'en créer sans limite : *revaccinable* par exemple.

D'AUTRES INSTITUTIONS TRAVAILLENT SUR LA LANGUE

En France et en Afrique francophone, l'Académie française bénéficie d'une aura symbolique, d'un prestige que lui confèrent son ancienneté, son appareil (bâtiments, costumes, épées), ses membres (écrivains reconnus, politiques...). On y accède sans aucune formation à la linguistique. Le travail sur le dictionnaire est réalisé par des agrégés de lettres dont le public ignore l'identité. Il en est de même pour sa rubrique « Dire, ne pas dire », mise à jour de manière très inégale. Elle a ainsi préconisé en juillet 2020 de ne pas utiliser les mots *distanciel* et *présentiel* sous prétexte qu'ils seraient des anglicismes. Ce qu'ils ne sont pas...

Les pays francophones du Nord n'accordent de toutes façons aucun crédit à l'Académie de la France et ont leurs propres institutions qui effectuent un travail d'aménagement linguistique professionnel en prise avec les besoins des communautés : l'Office québécois de la langue française, le Conseil des langues et des politiques linguistiques de la Fédération Wallonie Bruxelles, la Délégation à la langue française en Suisse.

En France, c'est davantage la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

qui travaille sur l'évolution du vocabulaire. Dépendante du ministère de la Culture, elle s'intéresse au français dans sa diversité et en contact avec les autres langues de France (au sens large du terme, jusque dans les territoires d'outre-mer et les langues d'immigration). Elle travaille en lien étroit avec des linguistes, publie des études, des rapports, propose un « observatoire des pratiques linguistiques » et finance le *Dictionnaire des francophones* (plus de 500 000 mots), qui s'appuie lui-même sur le dictionnaire collaboratif en ligne et en libre accès Wiktionnaire, continuellement mis à jour.

En définitive, qui a le pouvoir sur la langue ? Toutes celles et ceux qui la parlent. Notons que la langue anglaise, si présente dans le monde, ne dispose pas d'institution de type « académie ».

ET SI ?

Et si l'Académie française élisait pour moitié des linguistes, en s'inspirant de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique ? Et si on créait un véritable Collège des francophones, avec des personnes issues des différentes régions francophones ? Et si on proposait plus systématiquement à l'école (au collège par exemple) une introduction à la lexicographie afin de sensibiliser les élèves aux dictionnaires et de leur faire rédiger une entrée de dictionnaire ?

RESSOURCES

Création d'un Collège des francophones proposée par OPALE (Organisme francophone de politique et d'aménagement linguistique) : www.reseau-opale.org/Resolutions/Resolutions/Les-resolutions-du-reseau-OPALE

Christophe Benzitoun, *Qui veut la peau du français?*, Le Robert, 2021.

Laélia Véron & Maria Candea, *Parler comme jamais. La langue, ce qu'on croit et ce qu'on en sait*, Le Robert, 2021 [en particulier le chapitre « Votre dictionnaire est-il de gauche ou de droite? »].

Éliane Viennot, Maria Candea, Yannick Chevallier, Sylvie Duverger, Anne-Marie Houdebine, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Éditions IX^e, 2016.

Chaine Youtube Linguisticae, La VÉRITÉ sur l'Académie française, mise en ligne en 2019 : www.youtube.com/watch?v=hfUsGmcrPI

5. LE FRANÇAIS N'A PAS UNE ORTHOGRAPHE PARFAITE

Idées reçues – Les francophones écrivent de plus en plus mal.

L'orthographe, c'est la langue.

Citation – « La réforme de l'orthographe, c'est vraiment changer

la langue en effaçant les traces. Comme s'il ne devait rien

subsister du passé dans le présent. C'est une émeute des vivants

contre les morts. » Alain Finkielkraut, de l'Académie française, émission

L'Esprit de l'escalier, 7 février 2016.

L'ORTHOGRAPHE N'EST PAS LA LANGUE

Il ne faut pas confondre langue et orthographe. L'orthographe, c'est d'abord le code graphique qui permet de la transcrire. Elle permet à tous et à toutes de partager un code graphique commun, qu'on considère comme le seul

acceptable. Le mot *orthographe* est issu d'un emprunt au grec *orthos* qui signifie « droit », « correct ». L'orthographe, c'est l'écriture « correcte » de la langue. Ce terme ne se répand d'ailleurs qu'au XVII^e siècle, lorsqu'on décide de fixer la graphie du français. Avant cela, tout le monde écrit un peu comme il l'entend. L'orthographe des textes de Montaigne ou Rabelais variait d'un imprimeur à l'autre. C'est l'école de la Troisième République qui va en répandre la pratique et l'assoir par la même occasion comme une norme sociale qu'on va progressivement confondre avec la faculté même d'écrire, voire avec la langue elle-même.

Mais la complexité d'une phrase ou la subtilité d'un mot de vocabulaire n'a aucun rapport avec la difficulté de son orthographe. Sinon, le mot *œuf* serait plus complexe et subtil que le mot *paradigme*.

Au-delà de sa fonction phonographique (transcrire des sons), l'orthographe peut également servir à marquer la morphologie, à travers les flexions verbales par exemple. Cette fonction permet de distinguer « ils mangent » de « il mange ».

L'orthographe contemporaine contient enfin des marques étymologiques empruntées à l'histoire du mot. Certaines ont été conservées du latin mais la plupart avaient disparu au Moyen Âge et ont été réintroduites au fil de l'histoire. Ces marques complexifient l'écriture mais permettent de créer des familles de mots (*sang, sanguin, sanguinaire*) et de distinguer certains homophones qui pourraient être confondus à la lecture (*sang, sans, cent*).

Le problème, c'est que notre orthographe présente aujourd'hui un certain déséquilibre entre ces trois fonctions. À tel point qu'il est devenu pratiquement impossible d'écrire sans faire aucune faute. Et les francophones se toisent du haut de leur niveau de maîtrise de l'orthographe, ce qui paraît tout à fait incongru dans d'autres langues.

Si notre orthographe est devenue si difficile d'accès, c'est parce qu'elle n'a pas été réformée (contrairement à ce qui a été fait pour la plupart des langues européennes) depuis la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1835. Cela fait presque deux siècles que toutes les tentatives successives de réforme ont échoué et la dernière en date, celle de 1990, peine à s'imposer dans les pratiques, bien qu'elle soit l'orthographe de référence officielle de la plupart des systèmes éducatifs francophones, y compris de l'Éducation nationale française depuis 2008.

Si notre orthographe ne parvient pas à faire peau neuve, c'est parce qu'elle est devenue un marqueur social extrêmement puissant qui donne l'illusion de pouvoir juger des facultés linguistiques de quelqu'un sans entrer dans la complexité de la syntaxe, du vocabulaire ou de tout ce qui constitue la véritable qualité d'un texte écrit.

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE N'EST PAS TOUJOURS LOGIQUE NI ÉTYMOLOGIQUE

Selon Paul Valéry, l'orthographe française va du « cocasse » à l'« absurde ». Elle n'a pas été conçue avec un plan d'ensemble, comme un jardin à la française. Son état actuel résulte

plutôt d'une succession d'ajustements, comme *nénufar* (mot arabe d'origine perse) devenu *nénuphar* en 1935 dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Or, comme pour *nénuphar*, bon nombre d'explications étymologiques qui ont dirigé notre orthographe sont fallacieuses. *Bonheur*, *malheur* ne viennent pas du latin *hora* (dont dérive *heure*), mais de *augurium* (« chance »), qui a donné *heur* (comme dans *Je n'ai pas eu l'heur de lui plaire*). Leur *h* n'est donc pas historique. *Dompter* vient du latin *domitare*, qui ne contient pas de *p*. *Forcené* est indépendant de *force* : il est relatif à quelqu'un qui est en dehors (*for*) du sens (*sen-*). Le *c* n'est pas d'origine. *Legs* appartient à la famille de *laisser* (sans *g*), pas de *léguer*. *Poids* a été rattaché indument au latin *pondus*, alors qu'il vient du latin *pensum*, sans *d*. *Posthume* n'a rien à voir avec *humus* (sinon que son orthographe fait penser à *enterrer*), il dérive du latin *postumus*, superlatif de *posterus*. Le *h* n'a donc pas de raison d'être. *Asile*, *abîme*, *cime*, *cristal* s'écrivent avec un *i*, alors que leur ancêtre comportait un *y* (*asylum*, *abyssus*, *cyma*, *crystallus*). Mais *lacrymal*, *lys* transforment un *i* latin en *y* (*lacrima*, *lilium*, *hic*). Le χ (khi) grec est transcrit par *c* dans *acariâtre*, *caméléon*, *caractère*, *carte*, *colère*, *colique*, *corde*, *cristal*, *école*, *estomac*, *mécanique*, *mélancolie*. Mais par *ch* dans *archaïsme*, *archange*, *chaos*, *chlore*, *chœur*, *choléra* (qui a le même ancêtre que *colère*), *chrétien*, *chrome*, *chronique*, *chrysalide*. *Aspect*, *respect*, *suspect* ont gardé de leur origine un *c* muet. Mais pas *objet*, *préfet*, *projet*, *sujet*, *rejet*.

De même, tous les pluriels en *x*, comme *bateaux*, *neveux* ou même *hiboux*, n'ont rien d'étymologique. Ils proviennent

d'une erreur de recopiage. Les moines copistes utilisaient une abréviation pour le *-us* final très fréquent en latin : le signe *ʒ*. On a progressivement confondu cette abréviation avec la lettre *x* et on a ajouté un *u* pour que cela corresponde à la prononciation.

Ces choix graphiques ne se justifient ni par la prononciation, ni par le souci de distinguer des homophones comme dans *père/paire*. Leur mémorisation est donc le seul moyen efficace de les apprendre. Ils ne laissent pas de place à un réel raisonnement. Pire, ils biaisent ce raisonnement en ne s'alignant pas sur des principes généraux enseignables.

LES JEUNES N'ÉCRIVENT PAS DE PLUS EN PLUS MAL...

L'idée d'une décadence du français est loin d'être récente. En 1909, l'académicien Émile Faguet prétendait que tous les professeurs et examinateurs étaient d'accord sur le fait que les jeunes Français écrivaient mal. Il n'y a, en réalité, jamais eu d'âge d'or de l'orthographe où une majorité de la population en connaissait les subtilités. Ce qui donne aujourd'hui l'illusion d'une dégradation, c'est qu'il existe une myriade de scripteurs amateurs, qui écrivent directement sans être relus et que ces productions sont aujourd'hui à la vue de tout le monde (voir point 6). Bref, l'écriture s'est démocratisée, et ne passe plus toujours par le filtre d'éditeurs, de correcteurs, d'imprimeurs, contrairement aux époques antérieures. Mais si l'écriture s'est démocratisée, il n'en va pas de même de l'orthographe.

...MAIS LA MAITRISE DE L'ORTHOGRAPHE RÉGRESSE

Nous ne sommes pas tous et toutes égaux face à l'orthographe. La recherche a montré que l'activité de lecture personnelle permettait d'améliorer le niveau d'orthographe chez certains élèves mais pas chez d'autres. Sans même aborder la question de la dyslexie, nos cerveaux n'ont pas tous le même rapport à la graphie, et nous ne pouvons donc pas conclure que lire serait le seul moyen efficace d'acquérir l'orthographe.

Alors que faire ?

Depuis des décennies, le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de l'orthographe diminue régulièrement. À l'école primaire, l'année scolaire a été réduite d'environ un tiers en un siècle et les matières enseignées se sont fortement diversifiées : langues étrangères, informatique, etc. Il manque donc des centaines d'heures pour pouvoir enseigner l'orthographe française convenablement à tous les élèves.

Dans le contexte actuel, l'enseignement de la complexité de l'orthographe est donc une véritable gageüre. À l'école, elle occupe un temps considérable au détriment d'autres matières essentielles et pour un niveau dont tout le monde se plaint. Le niveau de compréhension et de lecture des francophones s'en ressent, comme en attestent toutes les études internationales (PISA).

IL FAUT MOINS DE DICTÉES

Quand Pap Ndaye, ministre de l'Éducation nationale, tout comme Jean-Michel Blanquer avant lui, a réagi aux mauvais résultats en compréhension des petits Français aux études

PISA, il a déclaré : « La dictée, la dictée quotidienne doit devenir une réalité dans nos écoles primaires. » Mais comment la dictée pourrait-elle améliorer la compréhension ?

La dictée est souvent présentée comme un exercice permettant d'apprendre à écrire sans faute. Mais, les spécialistes de l'éducation l'ont bien montré, on n'apprend pas en faisant apparaître des fautes. On apprend en montrant des règles. En 1880, Jules Ferry, considéré comme le père fondateur de la démocratisation de l'école, tentait déjà, en vain, de réduire la place de la dictée pour justement travailler plus la compréhension : « [...] à la dictée – à l'abus de la dictée – il faut substituer un enseignement plus libre, plus vivant et plus substantiel [...] épargnons ce temps si précieux qu'on dépense trop souvent dans les vétilles de l'orthographe, dans les règles de la dictée qui font de cet exercice une manière de tour de force et une espèce de casse-tête chinois. » (Jules Ferry, discours au Congrès pédagogique, 2 avril 1880).

Il est en effet essentiel d'apprendre le sens des mots, la grammaire des constructions, plutôt que des centaines de pièges orthographiques. Dès les débuts de la généralisation de l'instruction, on a questionné l'efficacité de la dictée. Il existe aujourd'hui une multitude de techniques pour améliorer la maîtrise de l'orthographe, qui s'éloignent des méthodes traditionnelles souvent inefficaces et décourageantes. Les chercheurs en didactique proposent par exemple d'évaluer en pourcentage de formes correctes plutôt qu'avec le bon vieux « un point par faute », d'éviter d'enseigner ensemble les homophones grammaticaux ou lexicaux (qui ont tendance

à créer des confusions dans la tête des élèves là où il n'y en avait pas), de pratiquer un enseignement plus explicite ou d'entamer plus systématiquement une réflexion sur la nature des erreurs commises.

Au Québec, les étudiants en première année à l'université ne font pas de dictée : ils apprennent à se servir du logiciel Antidote. Si les étudiants français, et même les candidats au baccalauréat peuvent utiliser la calculatrice en sciences, pourquoi ne pas autoriser les correcteurs d'orthographe en lettres ? Les situations de la vie privée ou professionnelle dans lesquelles nous ne pouvons pas utiliser de correcteur ont presque disparu.

RÉFORMER L'ORTHOGRAPHE EST UN NIVÈLEMENT PAR LE HAUT

Rappelons tout d'abord que les Rectifications de 1990 ne mettent pas la langue en danger et ne concernent qu'un nombre très restreint de formes (un mot toutes les deux pages en moyenne). Il s'agit en fait d'une mise à jour et d'une rationalisation ; la simplification en sera la conséquence, et non la cause ! Mise à jour d'une graphie plus conforme à la prononciation (*ognon*, *évènement* – comme cela s'est produit pour *collège* dont l'accent a été changé en 1878), suppression des *î* et *û* inutiles, systématisation (*portemonnaie* soudé comme *portefeuille*, *charriot* avec deux *r* comme *charrette*) et généralisation (pluriel en *-s* pour la plupart des noms composés (*un après-midi*, *des après-midis*)... Cette réforme n'est pas une résignation à une baisse

de niveau mais bien une amélioration de notre système graphique dont l'application entrainerait une plus grande accessibilité de la langue écrite.

Les réformes à venir, réclamées par la Fédération internationale des professeurs de français, sont connues et étudiées (notamment par le groupe ÉROFA) : rationalisation des consonnes doubles, dépénalisation de l'invariabilité des participes passés avec l'auxiliaire *avoir*, passage de *x* à *s* pour les pluriels irréguliers. Leur nécessité est défendue par une grande partie de la communauté scientifique même si leur rythme doit être progressif pour éviter les modifications trop brusques qui risqueraient de diminuer la vitesse de lecture et pour faciliter leur intégration par l'usage.

ET SI ?

Et si on revoyait la place de l'orthographe en tant qu'outil de sélection ? Si on régularisait davantage l'orthographe en commençant par appliquer les Rectifications de 1990 ? Et si on autorisait les correcteurs automatiques aux examens comme les calculatrices en maths ou en physique ?

RESSOURCES

Nina Catach, *L'Orthographe française*, 5^e édition, Armand Colin, 1985.

André Chervel, *L'Orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* Retz, 2008.

Arnaud Hoedt & Jérôme Piron, *La Faute de l'orthographe : la convivialité*, Textuel, 2017.

Georges Legros & Marie-Louise Moreau, *Orthographe : qui a peur de la réforme ?*, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012 [en ligne].

Danièle Manesse, Danièle Cogis, Michèle Dorgan & Christine Tailler, *Orthographe : à qui la faute ?*, ESF, 2007.

Benoît Melançon, *Le Niveau baisse! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, Del Busso éditeur, 2015.

Liste des mots à l'orthographe rectifiée : www.renouvo.org/liste.php

Site de l'ÉROFA, Études pour la Rationalisation de l'Orthographe Française d'Aujourd'hui : erofa.free.fr

6. L'ÉCRITURE NUMÉRIQUE N'@BIME PAS LE FRANÇAIS

Idee reçue – Internet et les réseaux sociaux annoncent et précipitent le déclin du français.

Citation – « Oh ben écoute, la prochaine fois que t'as besoin de moi, tu m'achètes un dictionnaire pour sms ou non mieux, t'apprends à écrire. » Campagne de promotion pour la première journée de la langue française Dites-le en français, Ministère français de la Culture, 2015.

Depuis l'apparition des réseaux sociaux en ligne, à la fin du siècle dernier, on n'a jamais autant communiqué par écrit. Des milliards de messages sont échangés quotidiennement sur téléphone, tablette ou ordinateur, y compris par des personnes qui, autrefois, auraient pratiquement cessé d'écrire après avoir quitté l'école. C'est d'ailleurs la première fois, depuis l'invention de l'écriture il y a plus de 5000 ans, qu'on peut lire ce qu'écrivent tous les usagers de la langue, de tous milieux sociaux, et qu'on diffuse à large échelle non seulement l'écrit des livres et de l'élite mais également un écrit libre, spontané, qui se construit en même temps que

les usagers s'approprient les nouveaux outils de communication disponibles.

De grands projets internationaux, comme *sms4science* ou *88milSMS*, ont été lancés afin d'étudier dans plusieurs pays francophones ces nouveaux écrits, en particulier les SMS. Grâce aux données massives et authentiques collectées, les scientifiques ont pu constater comment les écritures numériques révélait la grande faculté d'adaptation et d'innovation en français.

LE FRANÇAIS SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX N'EST PAS UN MAUVAIS FRANÇAIS

De même qu'on parle différemment selon les contextes, plusieurs genres d'écrit sont possibles, et même nécessaires, selon les situations : on adapte son expression notamment parce que les affects et l'humour n'ont pas la même place quand on écrit aux amis, à des inconnus sur un réseau social ou à des collègues. Dans les écrits numériques tels que le SMS ou les discussions en ligne, on échange le plus souvent avec des proches. On a donc souvent recours à des tours familiers et à des écritures plus ou moins standardisées qui permettent des échanges rapides et spontanés, proches du rythme de la conversation orale. À ce titre, le français des écritures numériques n'est pas un « mauvais » français : c'est simplement l'une des multiples variétés de français qui existent aujourd'hui.

Savoir laquelle de ces variétés utiliser selon les contextes est en revanche un enjeu essentiel, en particulier pour les

plus jeunes, qui doivent pouvoir passer, lorsque c'est nécessaire, d'une écriture libre et spontanée à un français plus normé. Plutôt que de condamner les usages du numérique, il est préférable de souligner les frontières existant entre les différentes situations d'écrit et de donner aux élèves les moyens d'être autonomes dans chacune d'entre elles.

ON N'ÉCRIT PAS SES SMS COMME SES LETTRES DE MOTIVATION

Dans la base *88milSMS*, un garçon de 12 ans écrit « Wesh trkl tkt [tranquille t'inquiète] ;) tu fou quoi ? » et une femme de 57 ans demande « As tu u le tps de fer le virment a XXX ? ». Il n'y a donc pas de fracture générationnelle évidente entre des jeunes écrivant « n'importe comment » et des adultes rédigeant en « bon français ». Les jeunes locuteurs peuvent parfois recourir aux « néographies » (variante d'écriture s'éloignant de l'orthographe standardisée), mais ils n'en ont pas l'exclusivité, et par ailleurs, cet usage ne témoigne pas d'une dégradation de leurs compétences orthographiques. Non seulement les abréviations sont une pratique banale (les moines copistes du Moyen Âge en utilisaient bien avant l'invention des smartphones), mais c'est aussi une pratique inoffensive : des chercheurs en psychologie ont pu montrer que les SMS n'ont pas d'influence négative sur l'orthographe des collégiens. Au contraire, même, la production et l'interprétation des néographies nécessitent des compétences linguistiques avancées, qui s'ajoutent aux compétences linguistiques fondamentales.

Les dispositifs numériques incitent ainsi les usagers à devenir « pluricompétents ».

LES EMOJIS AUGMENTENT L'ÉCRITURE, ILS NE LA REMPLACENT PAS

L'importance des emojis et des émoticônes au sein de nos messages n'a cessé de croître depuis leur introduction sur les téléphones portables. D'une grande souplesse d'emploi, ils peuvent simplement redoubler une information déjà exprimée (*Je t'aime aussi grand comme ça* 🍷 🍷 🍷 !!!), ou remplacer visuellement un mot (*Nos ados sont des* 🤪). Non, plutôt des 🐱 🐱), mais ils sont aussi parfois nécessaires pour adoucir le ton d'un message (*Hihi j'ai pas envie de travailler, alors t'engueuler c'est fun* 😊) ou en indiquer le caractère ironique, ce que ne permet pas la ponctuation ordinaire (*Super!! Merci!! T'es trop gentille!!!* 😏 😏 🐱). D'une manière générale, si les emojis connaissent aujourd'hui un tel succès, c'est parce qu'ils permettent de compenser à l'écrit l'absence des mimiques et des gestes, si importants à l'oral. En revanche, les emojis ne sont pas à même d'exprimer l'abstraction ni les nuances de la pensée complexe, ce qui rend peu probable qu'ils supplantent prochainement la communication verbale. L'emoji ne constitue pas davantage une écriture universelle : de nombreux signes possèdent en effet un sens variable d'une culture à l'autre, voire d'un locuteur à l'autre, et le même emoji peut se comprendre de manières très différentes dans deux contextes distincts.

À rebours des idées reçues, les études scientifiques montrent la très grande richesse des écritures numériques. Les innovations qui s’y rencontrent n’annoncent pas la fin du français, elles témoignent au contraire de sa vitalité et montrent que la langue résonne avec son temps. Le français est très présent sur Internet. Une langue absente de la toile serait une langue morte !

ET SI ?

Et si nous accompagnions mieux les jeunes dans l’usage de la technologie et dans l’identification des sources fiables ? Et si nous les aidions à y reconnaître ce qui relève de la sphère privée et de la parole publique, en distinguant l’échange spontané et le débat construit ?

RESSOURCES

Corpus de SMS : 88milsms.huma-num.fr

Cédric Fairon, Jean-René Klein & Sébastien Paumier, *SMS pour la science. Corpus de 30 000 SMS et logiciel de consultation*, Presses universitaires de Louvain, 2006 : www.sms4science.org

Antoine Gautier & Florence Mourlhon-Dallies, « Les écritures numériques », dans Anne Abeillé & Danièle Godard (dir.), *La Grande Grammaire du français*, Arles, Actes Sud/Imprimerie nationale, 2021.

Lénaïs Maskens, Louise-Amélie Cougnon, Sophie Roekhaut & Cédric Fairon, Nouveaux médias et orthographe. Incompétence ou pluricompétence ?, *Discours* 16, 2015 [en ligne].

Rachel Panckhurst, Catherine Détrie, Cédric Lopez, Claudine Moïse, Mathieu Roche & Bertrand Verine, Dites-le dans le français que vous voulez !, Les invités de Mediapart, 2 avril 2015 : blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/020415/dites-le-dans-le-francais-que-vous-voulez

7. LE FRANÇAIS PARLÉ N'EST PAS DÉFICIENT

Idée reçue – Les Français parlent mal.

Citation – « Bravo, Madame, d'avoir aimablement repris "pallier" mal utilisé par votre invité. Continuez à bien parler français contrairement à presque tous les animateurs et journalistes. » Message extrait du site de la médiatrice de Radio France, 18 octobre 2022.

COMME DANS TOUTES LES LANGUES, L'ORAL PRÉCÈDE L'ÉCRIT

On entend souvent dire que l'oral serait une version appauvrie de l'écrit. Dans la conversation ordinaire, on aurait un vocabulaire réduit, des phrases courtes (*Ça va ?*), parfois sans verbe (*Pourquoi pas ?*).

On a l'impression que l'oral échappe à la grammaire et on oublie qu'on a d'abord appris à parler et seulement quelques années plus tard à lire et à écrire. On oublie aussi que le français, comme toutes les langues, a existé d'abord à l'oral et bien plus tardivement à l'écrit et qu'il existe sur la planète une majorité de langues sans tradition écrite. L'écrit vient plus tard dans l'histoire des langues et dans nos vies. Les soi-disant lacunes du français parlé viennent du point de vue graphocentré (centré sur l'écrit) de nos sociétés.

ORAL/ÉCRIT : EST-CE COMPARABLE ?

Il existe de très nombreux genres discursifs à l'écrit comme à l'oral. L'oral de la conversation est produit spontanément,

de manière ultra rapide, sans préparation préalable. L'écrit soigné, lui, est produit après un long temps de réflexion et peut être corrigé sans laisser de traces, contrairement à l'oral où les corrections se font en direct.

Les modes de production de l'écrit et de l'oral sont très différents : d'un côté on sépare les mots et on utilise la mise en page, le jeu des polices et la ponctuation ; de l'autre on ne sépare que les groupes de souffle et pas les mots, on utilise l'intonation, les mimiques et la gestuelle. Tout ceci a des conséquences sur les formes linguistiques que nous utilisons à l'oral et à l'écrit.

L'ORAL A UNE GRAMMAIRE QUI DEVRAIT ÊTRE ENSEIGNÉE

La plupart du temps, on apprend qu'il y a six voyelles en français *a, e, i, o, u, y*, que les mots sont séparés par des blancs (ou espaces), qu'une phrase commence par une majuscule et finit par un point. C'est une représentation complètement faussée de la langue : le français compte au moins quatorze voyelles (le *ou*, les voyelles nasales *on, an, in, un*, le *eu* de *jeu* différent du *œu* de *sœur...*), les mots se suivent à l'oral dans un flux sonore continu, et les phrases se reconnaissent à leur mélodie. Les linguistes étudient depuis longtemps le français parlé dans de vastes bases de données orales transcrites ; ils y observent des évolutions (la disparition progressive de *ne* pour marquer la négation, par exemple), le plus souvent les mêmes qu'à l'écrit d'ailleurs, mais à des vitesses différentes. C'est cela qu'il faudrait aussi enseigner.

LE REDOUBLEMENT DU SUJET N'EST PAS UNE FAUTE

L'essayiste Christian Combaz a critiqué François Hollande dans *FigaroVox* de septembre 2014 pour la « médiocrité de son langage », avec des exemples censés illustrer sa « mollesse syntaxique » et son « registre grammatical étroit » et il les corrigeait entre parenthèses comme un professeur face à un élève. Selon lui, la phrase de Hollande « La France sur tous ces sujets, elle est à l'initiative » aurait dû être « Sur tous ces sujets, la France a l'initiative ».

Or, ce double sujet (comme l'absence du *ne*) est ancien et n'a rien d'une faute. L'ordre des informations sert l'argumentation et participe du jeu toujours subtil entre ce qui est connu et ce qui est nouveau, entre le point de départ d'une argumentation et son point d'arrivée. Les linguistes parlent de thématisation (« La France, elle est à l'initiative »), avec un thème en début de phrase, ce qui permet d'opposer la France à d'autres pays. Dans la version recommandée par Combaz, on comprend qu'on oppose une liste de sujets à une autre où la France n'a pas l'initiative. C'est bien différent.

Si l'oral use de tours plus complexes, c'est pour introduire des nuances.

Et ceux qui critiquent le supposé « relâchement » de l'oral, Combaz compris, utilisent les mêmes tours, sans s'en rendre compte, dans toutes les situations où ils ne lisent pas leur discours.

UNE DISTINCTION ÉCRIT/ORAL QUI PERD DE SA PERTINENCE AUJOURD'HUI

Avec l'explosion des écrits sur téléphone et sur les réseaux sociaux, on voit fleurir des tours autrefois réservés à l'oral; ils attirent les foudres des puristes qui cherchent à blâmer le style familier et ordinaire, pas l'oral en tant que tel.

ET SI ?

Et si on faisait connaître la grammaire de l'oral en intégrant au collège et au lycée des cours comparant écrit réel et oral réel en français, comme c'est déjà le cas pour les cours de langue étrangère? Et si on incitait chacun à s'enregistrer pour apprendre à observer ses propres usages?

RESSOURCES

Claire Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, 2010.

Bases de données du français parlé contemporain (Belgique, France, Suisse) sur le site Orfeo : orfeo.ortolang.fr

Le corpus de français parlé parisien des années 2000 : cfpp2000.univ-paris3.fr

Le corpus de français parlé au Québec : applis.fish.usherbrooke.ca/cfpq

8. LE FRANÇAIS N'EST PAS « MASSACRÉ » PAR LES JEUNES, LES PROVINCIAUX, LES PAUVRES OU LES BELGES

Idée reçue – On peut abîmer une langue en l'utilisant.

Citation – « Notre langue est mise en péril par l'homme de la rue,

par les gens du monde, par des ignorants de tout poil comme par des bacheliers qui ne savent plus écrire, par les journalistes, par les politiciens, par les amateurs de sport. » André Moufflet, *Contre le massacre de la langue française, Paris, Privat-Didier, 1930.*

L'ancienneté du sentiment de panique face à l'observation des emplois de la langue devrait en soi être rassurante. En effet, ces craintes séculaires et sans cesse répétées sur la crise du français ne reposent sur aucune observation scientifique et n'ont en réalité aucun fondement.

« LA LANGUE DES JEUNES »

Les jeunes sont souvent caricaturés pour leur façon de parler : leur débit rapide, leurs tournures familières et leur vocabulaire parfois incompréhensible aux adultes. Cela n'a rien de nouveau ; chaque génération a son jargon, comme signe de reconnaissance. Dans les années 1950, les jeunes disaient « c'est vachement bath » alors que leurs petits-enfants disent « c'est trop stylé » en suscitant les mêmes réactions chez les plus conservateurs. S'ils utilisent le verlan depuis les années 1980, il s'agit d'un sociolecte, comme l'argot des bouchers ou des coiffeurs. Et dès qu'un mot « jeune » passe dans le vocabulaire commun (*meuf* pour *femme*, *ouf* pour *fou*), il est remplacé par d'autres (respectivement *go* et *chtarbé*).

Les travaux des sociolinguistes montrent que quiconque a été socialisé dans une langue apprend à s'adapter aux situations de communication : personne ne parle de la même façon à ses copains, à ses parents ou à ses enfants, à ses profs

ou à ses collègues. L'ampleur de cette capacité peut être très hétérogène. La taille du vocabulaire d'un adolescent, comme celui d'un adulte, peut aller de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de mots. Dans les situations très familières et routinisées, on n'a pas besoin d'un vocabulaire riche. Le succès d'une communication est gouverné par un seul principe : la pertinence. La même tournure (« à la fin de l'envoi, je touche »), réplique de Cyrano de Bergerac dans la pièce d'Edmond Rostand, peut être belle dans une situation et banale, ridicule ou incompréhensible dans une autre.

LE FRANÇAIS, COMME TOUTES LES LANGUES, PRÉSENTE DES VARIATIONS

Là où les puristes blâment le barbarisme, la faute ou le « mauvais » français, les linguistes observent des variations : vous prononcez *anana* ou *ananaS*, *rôse* ou *rose* avec *o* ouvert, vous employez *soixante-dix* ou *septante*, aller *au dentiste* ou *chez le dentiste*, vous dites « *tu* » ou « *vous* » à votre belle-mère ? Percevez-vous une différence de sens entre *on verra* et *on va voir*, entre j'habite à *Lyon* ou *sur Lyon* ? Souvent on parle de niveaux de langue, comme s'il existait une hiérarchie naturelle : les linguistes parlent de registre et de style (familier, formel, administratif, emphatique, etc.) et de variation régionale ou sociale, sans les hiérarchiser.

LE MÉPRIS DE CLASSE DERRIÈRE LA CONDAMNATION

Si certaines variantes grammaticales, lexicales ou de prononciation sont plus valorisées que d'autres (la langue de

la Cour avant la Révolution, celle des élites parisiennes par la suite), c'est pour des raisons de distinction sociale et non pour leur beauté, clarté ou élégance. Ce sont des facteurs sociaux et historiques qui conduisent à valoriser tel accent et à discriminer tel autre. On appelle « glottophobie » l'ensemble des comportements et discours qui visent à rejeter quelqu'un en raison de son langage. Et on sait ce que cela provoque chez ses victimes : de l'insécurité linguistique, qui peut se manifester par la peur de parler ou d'écrire, jusqu'au mutisme.

LA LANGUE EST SURTOUT UN ENSEMBLE DE PRATIQUES SOCIALES

Une langue n'est en danger que si ses emplois se réduisent et se cantonnent à certaines activités humaines. Une langue rend possibles nos interactions et nos pensées ; si on ne l'utilise plus dans certaines situations, sa capacité à être employée dans ces situations se détériore, elle devient lacunaire, elle cesse d'évoluer. Il est donc irrationnel de craindre qu'on puisse l'abimer autrement. Une langue ne peut pas et n'a pas à être protégée dans un zoo ou dans un musée. Il n'existe donc qu'une seule et unique manière de « massacrer » une langue : c'est de ne pas l'utiliser et de ne plus la transmettre. C'est ce qui est arrivé et est en train d'arriver à plusieurs langues parlées dans le monde : le français a pratiquement disparu à Terre-Neuve, des langues autochtones disparaissent sur le territoire canadien, et en France de nombreuses langues régionales sont en grand danger, comme le picard ou le gallo.

ET SI ?

Et si on valorisait la créativité langagière, qu'elle soit littéraire ou non ? Et si on parlait de registres et de styles plutôt que de « niveaux » de langue ? Si on évitait de parler de « langue des jeunes », de « langue des banlieues », comme si c'était une autre langue ?

RESSOURCES

Dictionnaire des Francophones : www.dictionnairedesfrancophones.org

Mathieu Avanzi, *Atlas du français de nos régions*, Armand Colin, 2019.

Philippe Blanchet, *Combattre la glottophobie*, Textuel, 2016.

Maria Candea & Laélia Véron, *Le Français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, La Découverte, 2021.

Arnaud Hoedt & Jérôme Piron, *Le Français (n')existe (pas)*, Le Robert, 2020.

Françoise Gadet, *La Variation sociale en français*, Ophrys, 2007.

Françoise Gadet (dir.), *Les Parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Éditions Ophrys, 2017.

9. LE FRANÇAIS N'EST PAS EN « PÉRIL » FACE À L'EXTENSION DU FÉMININ

Idées reçues – On ne peut pas changer la grammaire et le genre des mots est arbitraire en français. La langue est machiste.

Citation – « Devant cette aberration "inclusive", la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures. »

Déclaration de l'Académie française, octobre 2017.

Bonjour à tous ? à tous et à toutes ? à toutes et à tous ? à toustes ?

Nous entendons des versions variées depuis quelque temps, nous hésitons nous-mêmes à écrire *Chers collègues* quand nous nous adressons à un groupe composé de femmes et d'hommes.

D'où vient ce trouble dans le genre grammatical ? Dédramatisons les débats et précisons les choses.

GENRE GRAMMATICAL ET GENRE SOCIAL

Contrairement à d'autres langues européennes comme l'allemand ou le grec, le français n'a pas de genre neutre. Il a deux genres grammaticaux, appelés masculin et féminin. Les noms (d'objets ou d'humains) et les pronoms appartiennent à l'un ou l'autre, et ils entraînent l'accord des déterminants, des adjectifs et des participes passés (*la petite belette est sortie, le tabouret est petit*). Certains noms humains génériques sont invariables en genre et désignent des individus des deux sexes (*une personne, un bébé*) mais ce n'est pas le cas général : le plus souvent, les noms humains vont par paires (*une fille, un garçon*) ou varient en genre selon le genre social du porteur (*un cousin, une cousine*), même si la marque de genre ne se voit que sur l'article (*un ou une élève, le ou la journaliste*). En effet, pour les noms humains, le genre grammatical tend à être interprété comme genre social, ce que les grammairiens Damourette et Pichon appelaient la sexuisemblance.

LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIER

À partir du moment où l'on interprète un nom humain masculin comme référant à un homme, on comprend l'existence

ancienne de noms féminins pour des professions exercées par les deux sexes (*vendeur/vendeuse, coiffeur/coiffeuse*). Mais pour les professions considérées comme nobles ou prestigieuses, il n'en a pas été de même. Au XVII^e siècle existaient les féminins *autrice* et *ambassadrice* pour une femme *auteur* ou *ambassadeur*, mais ces usages se sont perdus ensuite. Au XIX^e siècle s'est développé un féminin dit *conjugal*, selon lequel une préfète était l'épouse d'un préfet et une générale celle d'un général. Il faut attendre la fin du XX^e siècle et l'ouverture aux femmes d'un certain nombre de professions pour que l'on (re)commence à utiliser *une avocate, une juge, une médecin*, ce qui a été explicitement recommandé par les gouvernements de plusieurs pays francophones, à commencer par le Québec. L'Académie française s'est farouchement opposée à l'utilisation de l'accord au féminin pour les noms de métiers, grades et fonctions dans différentes déclarations officielles de 1984 jusqu'en 2019 lorsqu'elle a fini par accepter ce principe. La généralisation d'une mise au féminin par suffixe (*sculptrice*), ajout d'un *-e* (*avocate, agente*) ou article féminin (*une ministre*) s'est faite progressivement, d'abord au Québec et après 2000 en France.

LA QUESTION DU MASCULIN GÉNÉRIQUE

Comme de nombreuses langues européennes, le français a tendance à utiliser le masculin, singulier ou pluriel, pour un emploi générique et non spécifique (*les habitants, le candidat*). Les psycholinguistes ont montré que ce masculin n'était pas toujours bien compris, car son sens premier reste de désigner un ou plusieurs hommes ; des expériences ont vu moins de

candidatures féminines si une offre d'emploi était rédigée entièrement au masculin. C'est pour éviter ce suremploi du masculin qu'on cherche, tous azimuts, dans plusieurs langues occidentales depuis les années 1980, des alternatives clairement génériques pour désigner les humains sans ambiguïté quant à la mixité des genres.

L'ÉCRITURE DITE INCLUSIVE

Pour favoriser le sens générique, les doublets de type *Françaises*, *Français* ou la parenthèse utilisée sur les documents officiels à la fin du xx^e siècle (*né(e)*, *domicilié(e)*) ne semblaient pas gêner grand monde. Le terme « écriture inclusive » désigne parfois toutes ces techniques ou bien, par restriction, un seul procédé d'abréviation, permettant d'éviter les doublets et de gagner de la place : *les étudiant.e.s*, *étudiant-e-s* ou *étudiant-es* abrégeant *les étudiants et étudiantes*. Ces formes nouvelles sont également utilisées pour dépasser le binarisme du genre grammatical et désigner des personnes se revendiquant comme non binaires. En ce sens, *un·e étudiant·e* ne dit pas exactement la même chose que *un étudiant ou une étudiante*. Ces néographies, qui peuvent rendre la lecture moins fluide du moins quand on les découvre, se répandent mais sont controversées voire interdites dans certains documents officiels.

L'ENSEIGNEMENT DU MASCULIN QUI L'EMPORTE

Au pluriel, un groupe unisexe garde son genre grammatical (*certaines garçons, certaines filles*), mais on enseigne généralement que pour les groupes mixtes l'accord doit se faire au masculin

(*Les garçons et les filles sont contents*). Vaugelas justifie cet accord au XVII^e siècle en arguant que le genre masculin est « le plus noble ». Jusqu'au XIX^e siècle l'accord dit de *voisinage* ou de *proximité*, qui existe dans de nombreuses langues, était enseigné mais seulement pour les noms de choses (*certaines régions et départements*), sans enjeu de domination d'un sexe sur l'autre. Les linguistes ont montré que cet accord est toujours possible aujourd'hui pour les adjectifs qui suivent une série de noms (*des chants et danses bretonnes*), et qu'il est même obligatoire avant le nom : on ne dit pas *certaines régions et départements*. Il n'y a donc aucune raison de ne plus l'enseigner, que ce soit pour les noms de choses ou pour les noms d'humains.

LES PRONOMS NON GENRÉS

Le français présente une incertitude de genre pour la plupart des pronoms personnels : pour *je, tu, nous, vous*, c'est seulement l'accord éventuel qui indique le genre de la personne qui parle et écrit ou qui écoute et lit (*je suis contente*), mais il peut rester indéterminé (*tu es timide*). À la troisième personne, le genre est marqué (*il, elle*), et cela aide à clarifier à qui ou à quoi réfère le pronom. Né au début du XXI^e siècle, le néopronom *iel*, comme d'autres innovations récentes (*ellui, celleux, toustes*) permet de garder l'indétermination ; créé au départ pour désigner une personne non-binaire, *iel* évolue vers un emploi générique (surtout au pluriel).

En bref, les questions du pronom *iel* ou de l'écriture dite inclusive ne sont qu'un tout petit bout de l'iceberg du genre grammatical.

ET SI ?

Et si on accordait enfin tous les noms de métiers et fonctions au genre de la personne qui les exerce ? Si l'on réenseignait l'accord de proximité en français à côté de l'accord au masculin pluriel ? Si l'on continuait à tester des techniques pour exprimer le genre, puisque seules les plus plébiscitées resteront en usage ?

RESSOURCES

Anne Abeillé, Yingqin Hu & Aixiu An, L'évolution de l'accord de proximité : quelques considérations diachroniques, *Discours* 31, 2023 [en ligne].

Annie Becquer, Bernard Cerquiglini, Nicolas Cholewka, Martine Cloutier, Josette Frécher & Marie-Josèphe Mathieu (dir.), *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Rapport technique, Institut national de la langue française, 1999.

Pascal Gygax, Sandrine Zufferey & Ute Gabriel, *Le Cerveau pense-t-il au masculin ?*, Le Robert, 2021.

Raphaël Haddad *et al.*, *L'Écriture inclusive : et si on s'y mettait ?*, Le Robert, 2023.

Julie Neveux, *La Guerre des sexes : un point, c'est trop! (Comédie en un acte sur l'écriture inclusive) – La grammaire du français enfin rendue à la vie*, Collection Imprimés d'AOC, 2022.

Avis n° 3 du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques concernant l'élaboration des arrêtés d'exécution du décret relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles ; adopté lors de la séance plénière du 26 janvier 2022, Fédération Wallonie-Bruxelles.

10. LINGUISTE, C'EST UN MÉTIER

Idée reçue – Les linguistes sont des laxistes pour lesquels tous les usages se valent.

Citations – « Ce sont des linguistes aujourd’hui qui nient farouchement la mutilation de la langue, l’effondrement de la syntaxe, l’atrophie du vocabulaire, la ruine de la grammaire. » Renaud Camus, Du sens, POL, 2002 ; « Si l’on pense qu’il existe un bon usage, alors on peut précisément mesurer le déclin, voire l’effondrement de la langue. Si on pense en revanche que le bon usage, c’est un préjugé de classe, une manière de discriminer les gens bien des autres, alors on n’a plus de moyens de mesurer le phénomène, on l’accompagne » Alain Finkielkraut, émission Répliques, France Culture, 23 avril 2011.

Il est rare que les médias donnent la parole à des linguistes, et quand c’est le cas, c’est souvent avec méfiance : au mieux on les considère comme bienveillants, tolérants, bref un peu naïfs face au déclin de notre belle langue, au pire comme de dangereux gauchistes pour qui tous les usages se valent et des complices de ce déclin. Qu’un film à succès (*Premier contact* ; en anglais : *Arrival*, 2016) mette à l’honneur un personnage exerçant ce métier est exceptionnel, même si sa performance de décryptage magique d’une langue extra-terrestre a suscité l’hilarité des linguistes.

LES LINGUISTES NE SE DEMANDENT PAS SI UNE TOURNURE EST CORRECTE OU NON

Les linguistes sont les scientifiques de la langue. Quand on est linguiste, on ne se demande pas si les anglicismes, les parlars jeunes, le rap, les tics de langage, l’orthographe rectifiée, l’écriture inclusive..., c’est bien ou mal. On observe

les faits linguistiques. Rien n'interdit d'avoir ses propres goûts et ses opinions, bien entendu, mais on n'étudie pas une langue ou une tournure parce qu'on la trouve « belle » ou « élégante » ; et à l'inverse on n'écarte pas des corpus d'étude une langue ou une tournure parce qu'elle serait « laide » ou « familière ».

En revanche, on est en mesure de répondre à des questions précises : quand cette tournure est-elle apparue ? Est-elle fréquente ? Où et par qui est-elle utilisée ? Comment un nom comme *pas* est devenu un adverbe de négation ? Par quel processus des mots comme *putain* ou *espèce* ont-ils perdu une partie de leurs propriétés de noms, et leur genre, pour devenir des outils grammaticaux comme dans *un putain de caillou* ou *un espèce de salaud* ?

Mais les questions pointues s'inscrivent dans des approches qui répondent à des questions bien plus larges, et il nous en reste encore beaucoup à approfondir. Comment les ambiguïtés sont-elles évitées dans la conversation ? Dans quel ordre les enfants apprennent-ils les sons d'une langue, notamment quand ils sont bilingues ? Comment le cerveau des bébés reconnaît-il la langue de son entourage avant d'en comprendre le sens ? Comment diagnostiquer au mieux et au plus vite les troubles et les pathologies du langage ? Comment et à quelle vitesse se diffuse un néologisme ? Comment se construisent les hiérarchies entre une langue et un dialecte ?

En linguistique générale, on s'intéresse à ce qui est commun à toutes les langues humaines, aux opérations logiques

dans les langues, aux familles de langues, voire à l'ensemble des instruments de communication et de signification (la sémiotique). Les spécialistes s'intéressent à une aire linguistique, à des phénomènes plus spécifiques de la prononciation (phonétique et phonologie), de la formation et de l'ordre des mots (morphologie et syntaxe), de la construction du sens (sémantique) ou aux enjeux sociaux liés à tel ou tel usage précis (sociolinguistique).

POURQUOI LES LINGUISTES NE PRIVILÉGIENT PAS LA LITTÉRATURE ET LE BON USAGE

La linguistique ne privilégie pas les « bons auteurs », ni l'écrit d'ailleurs. D'abord parce que la moitié des langues humaines sont sans tradition écrite, ensuite parce que l'oral reflète un usage plus spontané et permet de voir des évolutions en cours, souvent masquées dans l'écrit normé, relu et édité, même si avec Internet et les réseaux sociaux, des usages écrits plus spontanés sont devenus accessibles (voir ci-dessus, points 6 et 7).

Les exemples littéraires s'évaluent comme reflétant un usage plus large, ou à l'inverse comme particularité stylistique de tel auteur ou telle autrice. Ainsi, la littérature ne peut pas servir seule d'alibi pour autoriser ou interdire telle ou telle construction. C'est d'ailleurs souvent parce qu'un usage devient majoritaire (à l'oral) que la littérature s'en empare, par exemple pour faire dialoguer des personnages en situation ordinaire : *C'est pas possible ! Moi, je vais venir.*

La langue parlée n'est pas moins difficile à étudier que la langue écrite, elle l'est même davantage. On n'est plus au temps

où on notait à la volée des phrases entendues au café ou sur le trottoir. Les linguistes ont constitué de grandes bases de données, en enregistrant des francophones dans des lieux et des situations différentes, en retranscrivant fidèlement leurs propos (en notant même les hésitations et les pauses), en les anonymisant pour protéger l'identité des personnes qui ont donné leurs voix, en ajoutant toutes sortes d'informations (par exemple les catégories des mots ou l'intonation) et en rendant ces bases de données publiques ou accessibles à des fins de recherche. C'est un travail considérable qui se compte parfois en dizaines d'années. D'ailleurs, même si on n'a pas d'enregistrements médiévaux, les linguistes savent reconstituer la prononciation médiévale pour étudier l'oral d'époques anciennes : études des rimes, des querelles, des témoignages sur la prononciation...

LES LINGUISTES SONT PLUS EXIGEANTS QUE LES PURISTES

Ce sont les mesures précises des usages et leurs descriptions minutieuses qui permettent aux linguistes de formuler des règles. La plupart du temps, ceux qui disent que tel tour est « enfantin » ou « populaire » ne s'appuient sur aucune étude ; or, quand on observe les données, on s'aperçoit que le conditionnel après *si* n'est pas réservé aux enfants (*si j'aurais su*) et que les relatives en *que* au lieu de *dont* (*ce que j'ai besoin*) sont aussi utilisées par des cadres.

La norme puriste n'est autre chose qu'un discours sur la langue, un objet d'étude en tant que tel, et non la vérité sur la langue. Ce qui compte comme LE bon usage est historiquement daté et varie selon les époques : à l'époque classique, *car*

était blâmé et *pour ce que* était recommandé. Si l'on compare les « ne dites pas » des puristes, on voit qu'ils se contredisent entre eux, depuis plusieurs siècles, et qu'ils sont souvent bien peu clairs. Vaugelas écrit que l'accord au masculin doit l'emporter mais ajoute aussitôt « l'oreille a de la peine à s'y accoutumer » et le féminin est parfois « plus doux ». L'Académie française dit qu'il faut dire *quand* et non *quand est-ce que* (deux interrogatifs seraient redondants) mais *ne pas* et non *pas* (alors que deux négatifs devraient être redondants également). Rien d'étonnant donc à ce qu'ils soient peu appliqués, et n'aient que peu d'influence sur la coexistence à tout moment de plusieurs variantes et sur l'évolution naturelle de la langue.

Comme les autres sciences sociales, la linguistique – héritière de la philologie – a recours à des méthodes rigoureuses, qualitatives (études de situations, de cas, d'entretiens, observations) ou quantitatives (constitution et dépouillement de grandes bases de données écrites ou orales). Pour constituer les données à observer et analyser, on a recours à la récolte sur le terrain, aux enquêtes, à la fouille de données numériques, des *big data* – aussi bien récentes qu'issues de la numérisation de manuscrits ou d'éditions anciennes –, aux questionnaires, aux expérimentations en laboratoire, à la neuroimagerie cérébrale...

LE COMBAT DES LINGUISTES DANS LA SOCIÉTÉ EST UN COMBAT DÉMOCRATIQUE

Face aux puristes qui prétendent éradiquer des façons de parler, rendre mutiques des catégories entières de gens, dis-

créditer quiconque ose ne pas suivre leurs pseudo règles, les linguistes permettent à chacune et chacun de se réapproprier sa langue. Les linguistes ne nient pas l'existence des discours normatifs, puisque ce sont aussi des usages linguistiques. Mais il est important à la fois de savoir que la négation en français est marquée avec ou sans *ne* et l'interrogation avec ou sans inversion, que les deux variantes coexistent, qu'elles n'ont pas les mêmes emplois et ne sont pas perçues de la même façon, et de savoir que les deux sont tout aussi « françaises » et légitimes. Toutes les variantes ont une histoire et une place dans le système de la langue.

Le débat public sur la langue, souvent sclérosé, mérite de placer au centre de l'attention les travaux scientifiques. Il est grand temps de cesser de donner la prééminence à des idées reçues ou à de simples opinions personnelles qui obscurcissent les discussions, et de laisser plus de place aux recherches sur la langue française, son histoire et ses dynamiques. Tout le monde y gagnera.

ET SI ?

Et si on introduisait une initiation à la linguistique dans le secondaire, comme en Espagne ? Si on rattachait l'enseignement de la grammaire au raisonnement scientifique pour ne plus réduire celle-ci à un apprentissage par cœur de règles arbitraires et ennuyeuses ? Si on établissait des ponts entre la grammaire en cours de français et la grammaire en cours de langues vivantes (harmoniser les terminologies par exemple) ? Si, au lieu d'inculquer les *comment*, on encourageait

les *pourquoi* pour faire découvrir les vraies règles de la langue ?

LES LINGUISTES ATERRÉES

MAI 2023

RESSOURCES

Josie Bernicot & Alain Bert-Erboul, *L'Acquisition du langage par l'enfant*, Éditions In Press, 2014.

Jean-Louis Chiss, Jacques Filliolet & Dominique Maingueneau, *Introduction à la linguistique française*, Hachette, 2017.

Nathalie Garric, *Introduction à la linguistique*, Hachette, 2013. (L'ouvrage contient des exercices.)

Jean-Marie Klinkenberg, *Précis de sémiotique générale*, Seuil, 2000.

Gilles Siouffi & Dan Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique : 1^{er} cycle universitaire*, Bréal, 2018.

Anne Abeillé – Professeure de Linguistique à l'Université Paris Cité, membre du Laboratoire de Linguistique formelle-CNRS, codirectrice de la *Grande Grammaire du français*, spécialiste de syntaxe.

Julie Auger – Professeure titulaire de Linguistique à l'Université de Montréal, spécialiste de variation sociolinguistique, français québécois et picard.

Christophe Benzitoun – Maître de conférences en Linguistique française à l'Université de Lorraine et à l'ATILF, membre du comité éditorial de l'*Encyclopédie grammaticale du français*.

Heather Burnett – Directrice de recherches au CNRS, membre du Laboratoire de Linguistique formelle, spécialiste de sémantique et pragmatique.

Maria Candea – Professeure de Sociolinguistique et Linguistique française à l'Université Sorbonne Nouvelle, membre du laboratoire CLESTHIA, spécialiste de sociophonétique.

Françoise Gadet – Professeure émérite à l'Université Paris Nanterre, membre du Laboratoire Modyco-CNRS, spécialiste de syntaxe et sociolinguistique.

Médéric Gasquet-Cyrus – Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Laboratoire Parole et Langage-CNRS, spécialiste des accents et du français de Marseille.

Antoine Gautier – Maître de conférences en Linguistique française à Sorbonne Université.

Arnaud Hoedt – Licencié en Langue et Littératures romanes de l'Université Libre de Bruxelles, auteur et comédien, membre du Conseil des langues et des politiques linguistiques de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Jean-Marie Klinkenberg – Professeur émérite de l'Université de Liège (Chaire de sémiotique et rhétorique), membre de l'Académie royale de Belgique.

Michel Launey – Professeur honoraire de l'Université Denis-Diderot et directeur de recherches honoraire à l'Institut de Recherche pour le Développement IRD-Guyane.

Julie Neveux – Maîtresse de conférences en Linguistique anglaise à Sorbonne Université, membre du CELISO (Centre de Linguistique en Sorbonne), Présidente de la Société de Stylistique et d'Analyse de Discours Anglophones.

Rachel Panckhurst – Professeure en Linguistique-Informatique à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, membre du laboratoire Dipralang, spécialiste des discours numériques.

Jérôme Piron – Licencié en Langues et Littératures romanes de l'Université catholique de Louvain-La-Neuve, auteur et comédien, membre du Conseil des langues et des politiques linguistiques de la Fédération Wallonie Bruxelles.

RF. Monté de Linguisticae, auteur, vidéaste et vulgarisateur en sociolinguistique et linguistique historique indo-européenne.

Corinne Rossari – Professeure de Linguistique française à l'Université de Neuchâtel, spécialiste de sémantique et de pragmatique.

Gilles Siouffi – Professeur à Sorbonne Université, spécialiste d'histoire du français.

Laélia Véron – Maitresse de conférences en stylistique et langue française à l'Université d'Orléans, membre du laboratoire POLEN.

À l'heure du soupçon, il y a deux attitudes possibles. Celle de la désillusion et du renoncement, d'une part, nourrie par le constat que le temps de la réflexion et celui de la décision n'ont plus rien en commun ; celle d'un regain d'attention, d'autre part, dont témoignent le retour des cahiers de doléances et la réactivation d'un débat d'ampleur nationale. Notre liberté de penser, comme au vrai toutes nos libertés, ne peut s'exercer en dehors de notre volonté de comprendre.

Voilà pourquoi la collection « Tracts » fera entrer les femmes et les hommes de lettres dans le débat, en accueillant des essais en prise avec leur temps mais riches de la distance propre à leur singularité. Ces voix doivent se faire entendre en tous lieux, comme ce fut le cas des grands « tracts de la NRF » qui parurent dans les années 1930, signés par André Gide, Jules Romains, Thomas Mann ou Jean Giono – lequel rappelait en son temps : « Nous vivons les mots quand ils sont justes. »

Puissions-nous tous ensemble faire revivre cette belle exigence.

ANTOINE GALLIMARD





*Nous, linguistes de France, de Belgique, de Suisse, du Canada,
sommes proprement atterrées par l'ampleur
de la diffusion d'idées fausses sur la langue française.*

LES LINGUISTES ATERRÉES

Les discours sur les « fautes » saturent quasiment l'espace éditorial et médiatique contemporain. Mais la différence entre une faute et une évolution, c'est la place qu'elle occupera à long terme dans l'usage. Et l'usage, ça s'étudie avec minutie. C'est le travail des linguistes. Face aux rengaines déclinistes, il devient indispensable de rétablir la rigueur des faits.

Non, l'orthographe n'est pas immuable en français. Non, les jeunes, les provinciaux ou les Belges ne « déforment » pas la langue. Oui, le participe passé tend à devenir invariable. Non, le français n'appartient pas à la France. Oui, tout le monde a un accent, voire plusieurs.

Dix idées reçues sur la langue, et surtout trente propositions pour en sortir.

COLLECTIF DE LINGUISTES : TRACT-LINGUISTES.ORG.

LES
LINGUISTES
ATTERRÉES
**LE FRANÇAIS
VA TRÈS BIEN,
MERCİ**



N°49

**Le Français
va très bien, merci
Les Linguistes
atterrées**

Cette édition électronique du livre
Le Français va très bien, merci des Linguistes atterrées
a été réalisée le 05 mai 2023
par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782073036698 - Numéro d'édition : 613632).
Code produit : U59749 – ISBN : 9782073036735
Numéro d'édition : 613636.